



Le souvenir des jours heureux apaise la douleur

Son épouse :

Denise **Favre-Limat**, à St-Barthélemy ;

Ses enfants :

Anita et Pierre **Dévaud-Favre**, à St-Barthélemy ;

Pierre-André et Elisabeth **Favre-Hügli**, à St-Barthélemy ;

Christine et Bernard **Goetschi-Favre**, à Vufflens-la-Ville ;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants :

Fanny **Dévaud** et Alain **Guinand**, leur fils Tristan, à Boulens ;

Yannick **Favre** et Madelyne **Rey**, à St-Barthélemy ;

Jérémy **Dévaud**, à Cheseaux-sur-Lausanne ;

Laura et Jérôme **Vaucher-de-la-Croix-Favre**, leurs filles Charlotte et Chloé, à St-Barthélemy ;

Quentin **Goetschi** et Loren **Pacheco**, au Sentier ;

Jonathan **Dévaud**, à St-Barthélemy ;

Pauline **Favre** et Kevin **Imhof**, à Echallens ;

Mégane **Goetschi** et Jean-Rémy **Marchand**, à Penthalaz ;

Son frère et sa sœur :

Félix **Favre**, à Prilly ;

Clémence **Favre**, à Echallens ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Pierre FAVRE

qui s'en est allé entouré de l'amour des siens, le 24 décembre 2017 dans sa 85ème année, des suites d'un accident dans la forêt qu'il aimait tant.

La messe d'adieu sera célébrée en l'église de St-Barthélemy,

le jeudi 28 décembre à 14 heures.

Honneurs à l'issue de la cérémonie

L'inhumation suivra au cimetière de St-Barthélemy.

Domicile de la famille :

Mme Denise Favre-Limat, Rte du Village 50, 1040 **St-Barthélemy**.

Cet avis tient lieu de faire part.